

S E D A P

A PROGRAM FOR RESEARCH ON

SOCIAL AND ECONOMIC DIMENSIONS OF AN AGING POPULATION

**Les générations X et Y du Québec,
vraiment différentes des précédentes ?**

**Jacques Légaré
Pierre-Olivier Ménard**

SEDAP Research Paper No. 158

For further information about SEDAP and other papers in this series, see our web site:
<http://socserv.mcmaster.ca/sedap>

Requests for further information may be addressed to:
Secretary, SEDAP Research Program
Kenneth Taylor Hall, Room 426
McMaster University
Hamilton, Ontario, Canada
L8S 4M4
FAX: 905 521 8232
e-mail: sedap@mcmaster.ca

**Les générations X et Y du Québec,
vraiment différentes des précédentes ?**

**Jacques Légaré
Pierre-Olivier Ménard**

SEDAP Research Paper No. 158

July 2006

The Program for Research on Social and Economic Dimensions of an Aging Population (SEDAP) is an interdisciplinary research program centred at McMaster University with co-investigators at seventeen other universities in Canada and abroad. The SEDAP Research Paper series provides a vehicle for distributing the results of studies undertaken by those associated with the program. Authors take full responsibility for all expressions of opinion. SEDAP has been supported by the Social Sciences and Humanities Research Council since 1999, under the terms of its Major Collaborative Research Initiatives Program. Additional financial or other support is provided by the Canadian Institute for Health Information, the Canadian Institute of Actuaries, Citizenship and Immigration Canada, Indian and Northern Affairs Canada, ICES: Institute for Clinical Evaluative Sciences, IZA: Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit GmbH (Institute for the Study of Labour), SFI: The Danish National Institute of Social Research, Social Development Canada, Statistics Canada, and participating universities in Canada (McMaster, Calgary, Carleton, Memorial, Montréal, New Brunswick, Queen's, Regina, Toronto, UBC, Victoria, Waterloo, Western, and York) and abroad (Copenhagen, New South Wales, University College London).

**Les générations X et Y du Québec,
vraiment différentes des précédentes ?**

Par

Jacques Légaré et Pierre-Olivier Ménard

Département de démographie,
Université de Montréal

Résumé

Les mythes entourant la « génération X » sont multiples. L'un des plus courants est celui de la génération sacrifiée. En effet, les individus composant ce groupe ont souvent eu un parcours plus sinueux, en comparaison avec celui d'autres générations. Mais qu'en est-il vraiment ? Qui sont-ils en réalité ? La présente étude dresse un portrait, non seulement de la génération X dont les membres sont nés entre 1965 et 1975, mais aussi de celle qui la suit la génération Y qui eux sont nés entre 1975 et 1985. Plus précisément, cette analyse fait ressortir certains points marquants du comportement des X et des Y dans la société québécoise d'aujourd'hui. Cette étude abordera notamment les thèmes de la famille, de leur attitude face au marché du travail et de l'épargne. Pour bien comprendre l'ampleur des différences observées, tout au long de l'analyse, ces deux groupes seront comparés à leurs prédécesseurs, les baby boomers [lesquels sont divisés en deux sous groupes, les vieux boomers (1945-1954) et les jeunes boomers (1955-1964)].

Les résultats issus de cette analyse sont multiples. On y apprend, entre autres, que les X et les Y ont des comportements assez différents de ceux des baby boomers. Dans l'ensemble, la situation des ces deux générations est nettement moins confortable que celle des baby boomers. Cependant, on apprend aussi que la situation des jeunes boomers, dans certains domaines, n'est pas très éloignée de celle des X. Cependant, les X devront faire une préparation importante en vue de leur retraite.

Mots-Clés : Génération X, Génération Y, Chômage, Démographie, Épargne

Classification JEL : J100 - Demographic Economics: General

Abstract

Many myths surround the Generation X members. Among them, the term "McJobs" is often used to describe the difficulties they have experienced on the labour market. It is justified to claim that they had a more complicated career path in comparison with other generations. However, what is really going on? Who are they really? This paper paints a portrait of both the Generation X, whose members were born between 1965 and 1975, and of their successors, the members of the Generation Y, who were born between 1975 and 1985. More precisely, this research will put emphasis on some highlights about the behaviour of the X and Y in Québec contemporary society. This study will examine the themes of family, their attitude toward the labour market and saving. In order to have a better understanding of the extent of the differences observed, both groups will be compared with the baby boomers [who were divided in two subgroups, the old boomers (1945-1954) and the young boomers (1955-1964)].

The research findings coming from this analysis are numerous. We learn, among other things, that the X and the Y have fairly different behaviours than the baby boomers. Overall, these two birth cohorts had to go through a clearly less comfortable situation than the baby boomers. However, we also learn that the situation experienced by the young boomers, in some areas, is not very distant from what the Generation X is going through. However, the X will have to invest a lot in order to face retirement issues.

Keywords: Generation X, Generation Y, Unemployment, Demography, Savings

JEL Classification: J100 - Demographic Economics: General

Les générations X et Y du Québec, vraiment différentes des précédentes ?

Par Jacques Légaré¹ et Pierre-Olivier Ménard²

Département de démographie, Université de Montréal

Introduction

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, dans certains pays, les femmes donnèrent naissance à un nombre impressionnant d'enfants. Ce phénomène communément appelé le « baby-boom » est relativement bien connu et les individus nés durant cette période sont facilement identifiables. Évidemment, cette arrivée massive de naissances n'est pas passée inaperçue. Plusieurs secteurs de la société ont ainsi été touchés par ce phénomène. Toutefois, un grand nombre de ces effets ne se sont pas fait sentir immédiatement. Ce sont plutôt les générations suivant les « baby-boomers » qui auraient encaissé les contrecoups de cette hausse spectaculaire des naissances.

Certains chercheurs voient dans les individus nés après le baby boom, des générations sacrifiées, que certains auteurs américains ont surnommé la « génération X ». Communément, cette expression fait référence à des individus ayant un taux de chômage élevé, des emplois précaires, des salaires moins importants... . Qu'en est-il vraiment dans le contexte québécois ?

La présente étude a pour objectif de faire le portrait de la « génération X », mais aussi de celle qui la suit, la « génération Y », au Québec. Peut-on affirmer que les générations X et Y sont vraiment différentes des précédentes ? Dans l'espoir d'avoir une vision d'ensemble de ces individus, ce texte sera divisé en plusieurs sections, représentant chacune un aspect différent du parcours de vie de ces individus. De plus, pour faciliter la présentation de ces deux groupes, nous prendrons comme point de référence les baby boomers. Ainsi, il sera plus facile d'établir si les X et les Y sont dans une meilleure ou une moins bonne position que les boomers. Cependant, avant de commencer les comparaisons, il convient de définir concrètement qui sont, en terme d'années de naissance, les « baby boomers », les X et les Y.

Bien que plusieurs définitions tentent de cerner qui sont les boomers, les X et les Y, malheureusement, la majorité d'entre elles n'arrivent pas à la même conclusion. Néanmoins, à la lumière des écrits recensés dans cette analyse, il est tout de même possible d'établir certaines

¹ Jacques Légaré est professeur émérite au Département de démographie de l'Université de Montréal.

² Pierre-Olivier Ménard est étudiant à la maîtrise au Département de démographie de l'Université de Montréal.

balises. Tout au long de ce texte, lorsque nous ferons référence au groupe des «baby boomers », il sera alors question des personnes nées immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, soit à partir de 1946. Plus précisément, le baby boom regroupe « les générations nées au milieu des années 40 jusqu’au milieu des années 60 » (Duchesne (a) 1997). Toutefois, comme le mentionne Ricard dans son ouvrage « La génération lyrique » (Ricard 1992), cet événement peut être scindé en deux périodes : la montée de la courbe des naissances, soit de 1946 à 1957, et la descente de celle-ci de 1957 à 1966. Ainsi, nous définirons donc les personnes nées de 1946 à 1956 comme les « vieux boomers » et les individus nés entre 1956 et 1966 comme les « jeunes boomers ».

Si la littérature permet d’identifier facilement les baby boomers, il en est autrement pour la génération X. Peu de définitions identifient de façon précise ce groupe d’individus. Un grand nombre d’entre elles prétendent que les gens nés entre 1960 et 1980 sont des X. D’autres soutiennent plutôt que la génération X est composée des personnes nées entre 1960 et 1967 (Foot 1996). Pour ce qui est du premier type de définition (1960 à 1980), bien qu’elle soit respectable, elle est un peu large. Comme le mentionne Ricard pour les baby boomers, il est difficile de croire que pendant vingt ans, les individus membres de cette « méga génération » aient été confrontés aux mêmes événements et aient par le fait même tous le même profil. Le deuxième problème que nous voyons avec cette délimitation est qu’elle empiète sur la définition traditionnelle du baby boom. À l’opposé, la définition proposée par David Foot (1960-66) est un peu étroite et permet difficilement de dégager une tendance. Par le fait même, de façon arbitraire, nous avons décidé d’établir que la génération X est composée des personnes nées entre 1966 et 1976, la borne inférieure de ce groupe se situant exactement à la fin du baby boom.

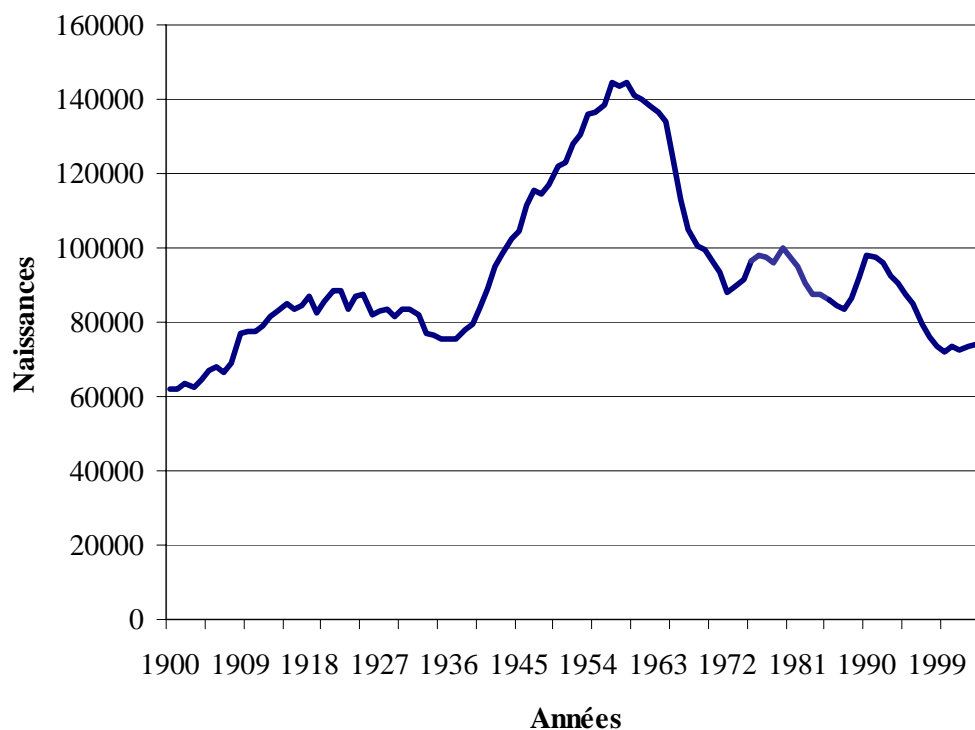
Finalement, il a aussi été difficile d’établir qui sont les Y. Étant donné leur jeune âge, peu d’études ont été publiées sur ces derniers. Pour ainsi faire une suite logique aux propos présentés plus haut, nous établirons que les individus nés entre 1976 et 1986 sont membres de la génération Y.

1. Le nombre de naissances en moyenne annuellement

Le point de départ de notre analyse est le nombre moyen de naissances annuelles dans chacun des groupes. Dans le cas du « baby boom », comme son nom l’indique, ce phénomène a

provoqué une augmentation importante du nombre de naissances entre les années 1946 et 1966. Au plus fort de cette période, en 1957, 145 000 naissances ont été enregistrées au Québec. Après 1957, ce nombre a commencé à diminuer, et vers 1965, «un décrochage important survient, si bien, qu'en moins de dix ans, le nombre de naissances chute du tiers, à un peu moins de 90 000 en 1972 et 1973 » (Duchesne (a) 1997), situation illustrée par la figure 1. Il faut cependant se méfier de cette représentation graphique, car elle ne permet pas de distinguer, que les jeunes boomers, en moyenne, sont plus nombreux, que les vieux boomers (Tableau 1). De plus, sans grande surprise, ce tableau montre aussi que les X sont moins nombreux que les vieux et les jeunes boomers, mais un peu plus nombreux que les Y.

Figure 1: Naissances annuelles au Québec de 1900 à 2005



Source: Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1: Naissances annuelles moyennes, selon les générations

<i>Vieux Boomers</i>	123 418
<i>Jeunes Boomers</i>	138 411
X	97 310
Y	93 603

Source: Institut de la statistique du Québec
Calculs des auteurs

Avec de tels nombres, les boomers, tant les vieux que les jeunes, sont encore omniprésents dans la société québécoise. Les effectifs de leurs générations sont beaucoup plus importants que ceux des X et des Y. À cet effet, il est possible d'évaluer le poids qu'occupe une génération dans l'ensemble de la population. Concrètement, cet indicateur met en lumière le poids d'une génération dans la population totale tout au long de son existence. Par exemple, les générations du début du siècle occupaient une proportion importante de la population totale à la naissance. Toutefois, ce poids diminuait de façon constante au cours des années. Tout comme pour les générations du début du siècle, les « baby boomers » ont occupé une part importante de la population totale à leur naissance. Par contre, à l'inverse des générations qui les ont précédées, leur poids, avec les années, diminue beaucoup moins rapidement que celui des générations plus anciennes dû à la baisse de la mortalité infantile en particulier. Par le fait même, les individus nés vers 1966 (la génération X), dès leur naissance, avaient un poids beaucoup moins important que les baby boomers. Néanmoins, jusqu'à maintenant, leur poids relatif dans la population totale diminue peu ou reste constant. Évidemment, le jeune âge des Y ne permet pas encore de calculer leur poids dans la population totale au cours de leur existence.

La toute première conclusion qu'il nous est possible d'avancer est que les X et les Y sont moins nombreux et ont un poids démographique moins important dans l'ensemble de la société québécoise. Toutefois, il ne s'agit pas là d'une grande révélation. Cette première conclusion est néanmoins souvent citée comme la cause des différences des X et des Y par rapport aux autres groupes. Comme il sera montré plus tard, le surnombre des boomers aurait possiblement surchargé les différentes sphères de la société québécoise, laissant ainsi peu de place aux nouvelles générations.

2. Portrait de famille

Les nombres présentés dans la section précédente laissent présager que les boomers, les X et les Y ont connu des réalités familiales fort différentes. La prochaine section fera un portrait général des familles dans lesquelles ces groupes de personnes ont grandi.

2.1 La taille des familles :

Le tout premier point à remarquer est que la taille des familles dont sont issus les groupes étudiés est fort différente d'un groupe à l'autre. Les sources officielles estiment, que pour la période de 1946 à 1956, les femmes ont en moyenne donné naissance à environ 3,6 enfants (ISQ 2005). Pour la période 1956 à 1966, ce nombre était de 3,2 enfants par femme. En d'autres mots, les femmes nées entre 1922 et 1936 - les mères des baby boomers (Martel et al. 1999) - ont, de manière générale, donné naissance à environ trois enfants. Cependant, comme nous l'avons mentionné dans la première section, le nombre de naissance a connu une chute importante (figure 1). Ainsi pour la période 1966 à 1976, les femmes donnèrent naissance en moyenne à 2,3 enfants par femme, comparativement à environ 1,7 pour la période 1976 à 1986 (Y). Ainsi, les X et les Y sont issus de familles nettement moins nombreuses que les vieux et les jeunes boomers.

Les données présentées ici permettent d'en arriver à une conclusion. Les X et les Y ont grandi dans des familles moins nombreuses que les boomers. La taille de la famille n'est cependant pas le seul facteur à avoir influencé l'enfance des groupes étudiés dans cette analyse. Le type de famille dans lequel ces derniers ont évolué est un facteur important à prendre en considération.

2.2 Le type de famille et d'union des parents

Le type de famille dans lequel les groupes observés ont grandi peut aussi avoir une influence sur leurs comportements actuels. L'évolution récente des diverses formes d'unions laisse croire que les boomers et les X ont grandi dans des familles semblables. Toutefois, les Y auraient vécu une situation un peu différente à ce niveau.

Bien que le mariage ait grandement diminué au cours des dernières années en faveur de l'union libre, il n'en demeure pas moins que ce type d'union était la norme il y a quelques décennies.

En effet, il n'y a pas si longtemps, divers facteurs sociaux faisaient que cette forme d'union était la plus privilégiée. Si on accepte que les parents de baby boomers soient nés entre 1922 et 1936, il est donc possible de croire que ces derniers étaient mariés et qu'il y a peu de chance que ces personnes se soient divorcées au courant de leur vie. En effet, de 1956 à 1966, 6% (Duchesne (b) 1997) des enfants vivaient dans une famille monoparentale; donc, peu de boomers ont grandi en tant qu'enfant dans ce type de famille.

Il en va de même pour les X. Tout comme pour les parents boomers, le mariage à cette époque était la forme d'union dominante. Une fois encore, les parents des X n'ont probablement pas été touchés par le divorce. Plus précisément, chez les 0-4 ans en 1971, 6% de ceux-ci vivent dans une famille monoparentale. Cette proportion est cependant beaucoup plus élevée chez les Y. En 1981 la proportion de 0-4 ans (Y) qui vivaient dans une famille monoparentale était de 8%. En 1991, parmi les enfants nés entre 1976 et 1986, 16% d'entre eux vivaient dans une famille monoparentale.

De plus, au cours des dernières années, de nouvelles formes d'unions ont fait leur apparition. Les familles recomposées sont un exemple de cette nouvelle dynamique familiale. Plus précisément, une famille recomposée est formée d'un couple, mais dont l'un des membres n'est pas nécessairement le parent biologique de l'enfant présent dans cette famille. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données relatives à ce phénomène par rapport aux boomers, il est néanmoins possible de faire quelques commentaires sur cette nouvelle forme de la famille.

Pour ce qui est des X, à l'âge de 10-14 ans, 7% des enfants de ce groupe d'âges vivaient dans une famille recomposée. Toujours chez les 10-14 ans, mais pour les Y, cette proportion était de 11% (Duchesne (b) 1997).

Comme mentionné précédemment, les parents des vieux boomers, des jeunes boomers et des X, ont évolué dans des types d'unions similaires. Par contre, en ce qui concerne les Y, ces derniers ont davantage connu le divorce de leurs parents et un plus grand nombre d'entre eux ont grandi dans des familles monoparentales ou recomposées.

3. Le niveau de scolarité atteint

L'analyse de la scolarité des individus donne généralement un bon aperçu du type d'emploi et du revenu qu'auront ces personnes dans l'avenir. Il est commun de supposer qu'un niveau de scolarité élevé implique généralement un emploi « plus prestigieux » et mieux rémunéré. L'étude de la scolarité revêt donc une importance capitale, dans la compréhension du comportement de certaines générations. Qu'en est-il du niveau de scolarité atteint des « baby boomers », des X et des Y ?

De manière générale, il est possible d'affirmer que la scolarité des Québécois a grandement augmentée au cours de dernières décennies. Cette évolution est caractérisée par la

baisse du nombre de personnes faiblement scolarisées et la hausse du nombre de celles ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. De « 1951 à 1996, la proportion de gens ayant moins de neuf années de scolarité est passée de 61,2% à 18,5% » (Lespérance et al., 2001). Il est possible d'en arriver aux mêmes conclusions pour les « baby boomers », les X et les Y. Comme le montre le tableau 2, entre les recensements de 1981 et de 2001, chez les 20-24 ans, il y a eu une augmentation importante de la proportion de personnes détenant un diplôme d'études collégiales. Cette hausse a particulièrement affecté les X et les Y, qui aujourd'hui, sont plus nombreux à détenir un diplôme d'études collégiales, que les jeunes boomers. Cette augmentation est aussi perceptible au niveau universitaire. En 1981, la proportion des 20-24 ans (jeunes boomers) qui détenaient un diplôme universitaire était de 7%; en 2001, toujours chez les 20-24 ans (Y) elle était de 12%. Ce boom universitaire est encore plus prononcé chez les 25-29 ans. En effet, en 1981 chez les personnes âgées de 25-29 ans (vieux boomers), 14% d'entre eux détenaient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. Cette proportion était de 28% en 2001(X). De façon générale, les X et les Y, sont plus nombreux à détenir des diplômes collégiaux et universitaires, que les « baby boomers ». Ce résultat est quand même surprenant. Les réformes scolaires de 1960 et de 1968, qui ont eu pour effet de faciliter l'accès à l'éducation pour toutes les classes sociales ne semblent pas avoir influencé de façon marquée le niveau d'éducation des boomers, qui à ce moment étaient en âge de fréquenter les collèges et universités. Dans l'ensemble, nous pouvons conclure que les X et les Y ont atteint un niveau d'éducation plus élevé que celui des boomers. Il faut cependant être prudent et se demander si cette situation est reliée à un désir d'approfondissement des connaissances ou à un marché de l'emploi peu favorable ?

Tableau 2 : Niveau de scolarité atteint chez les 15-19 ans, les 20-24 ans, les 25-29 ans et les 30-34 ans, Québec, 1981-2001

Année	Âge	Génération	Niveau de scolarité atteint					
			Total	Niveau d'études secondaires	Certificat d'études postsecondaires et/ou études postsecondaires partielles	Certificat ou diplôme d'une école de métier	Certificat ou diplôme collégial	Certificat, diplôme ou grade universitaire
			%					
1981	15-19	Jeunes Boomers	100,0%	53,6%	34,6%	6,2%	5,3%	0,2%
	20-24	Jeunes Boomers	100,0%	28,5%	30,9%	14,0%	19,8%	6,8%
	25-29	Vieux Boomers	100,0%	26,6%	31,6%	13,4%	14,8%	13,6%
	30-34	Vieux Boomers	100,0%	26,9%	30,6%	13,8%	12,1%	16,6%
1986	15-19	X	100,0%	53,5%	37,0%	4,4%	4,7%	0,3%
	20-24	Jeunes Boomers	100,0%	24,0%	29,8%	14,7%	21,8%	9,7%
	25-29	Jeunes Boomers	100,0%	28,3%	27,2%	13,4%	16,2%	14,9%
	30-34	Vieux Boomers	100,0%	27,9%	30,1%	11,9%	14,0%	16,1%
1991	15-19	X	100,0%	53,0%	38,4%	3,0%	5,3%	0,2%
	20-24	X	100,0%	20,2%	30,1%	13,2%	25,7%	10,8%
	25-29	Jeunes Boomers	100,0%	21,3%	24,8%	16,6%	18,9%	18,5%
	30-34	Jeunes Boomers	100,0%	25,7%	26,6%	14,7%	15,7%	17,3%
1996	15-19	Y	100,0%	53,6%	38,5%	2,1%	5,5%	0,3%
	20-24	X	100,0%	18,9%	28,8%	10,6%	28,2%	13,4%
	25-29	X	100,0%	18,4%	23,4%	13,1%	21,2%	24,0%
	30-34	Jeunes Boomers	100,0%	20,1%	25,8%	13,6%	19,6%	20,9%
2001	15-19	Y	100,0%	53,0%	38,3%	2,5%	5,9%	0,3%
	20-24	Y	100,0%	16,1%	29,0%	12,7%	30,0%	12,3%
	25-29	X	100,0%	15,8%	19,1%	14,4%	23,0%	27,7%
	30-34	X	100,0%	16,2%	21,4%	14,4%	21,1%	26,9%

Source: Statistique Canada, 11 mars 2003, Recensement du Canada de 2001. Numéro: 97F0017XCB2001002 au catalogue

Calcul des pourcentages fait par les auteurs.

4. Les X, les Y et le travail

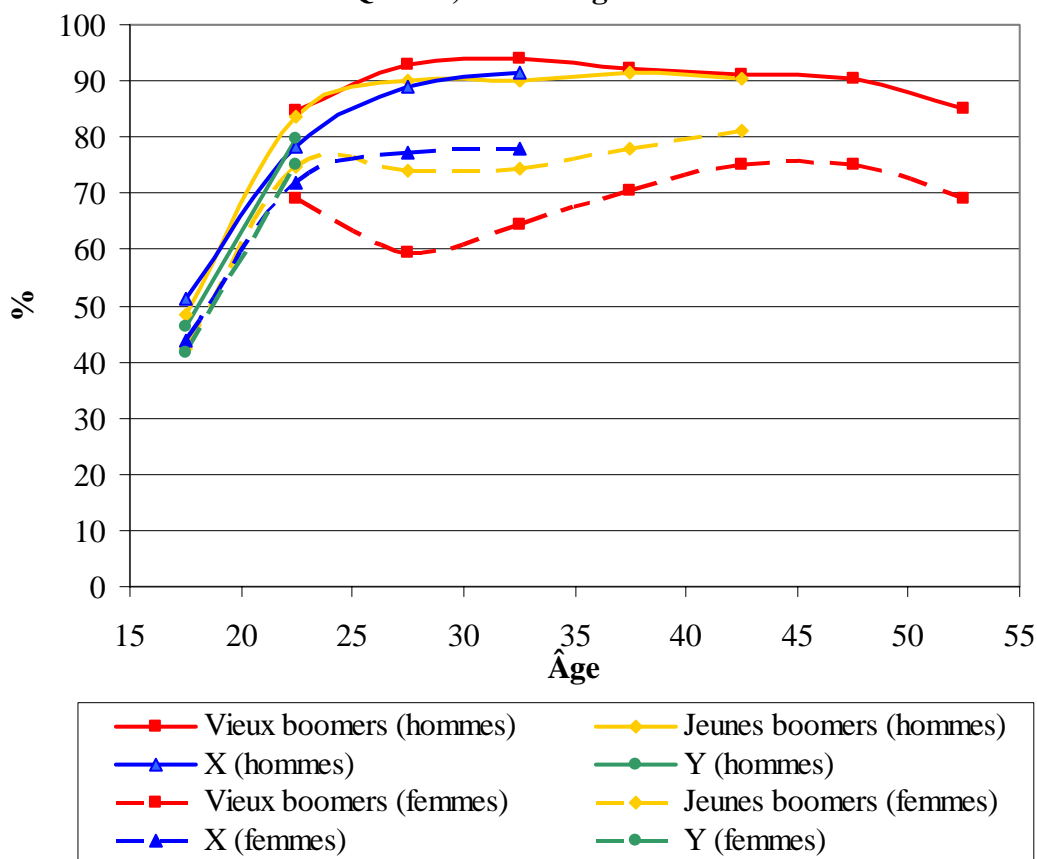
Le marché du travail québécois a été en constante évolution au cours des dernières années. L'apparition du travail atypique, caractérisé notamment par des horaires non-standards et la hausse du travail autonome, a considérablement bouleversé la dynamique du marché du travail. Toutefois, ces changements ont touché différemment les générations. Par exemple, il est fréquent d'associer les « baby-boomers » aux emplois bien rémunérés et bien protégés. À l'inverse, la génération X est perçue comme celle ayant occupé des « McJobs » (Cheung 1995), des emplois moins bien payés et temporaires. Est-ce que les générations X et Y ont d'aussi mauvaises conditions d'emploi qu'on le prétend souvent ?

La présente section présentera quelques indicateurs économiques, visant à mesurer la situation en emploi des boomers, des X et des Y. Plus spécifiquement, on traitera des taux d'activité, du nombre d'heures travaillées par semaine, du travail autonome ainsi que des taux de chômage

4.1 Les taux d'activité d'un groupe à l'autre :

L'un des premiers indicateurs à considérer en ce qui concerne le marché du travail est le taux d'activité par âge. Bien que les différences ne soient pas importantes, il est tout de même nécessaire de faire certaines nuances. Tout d'abord, chez les femmes, il existe une nette différence entre les cohortes plus vieilles et les cohortes plus jeunes. Comme on pouvait s'y attendre, l'activité de femmes issues des plus jeunes générations est plus élevée que celle des femmes provenant des plus vieilles (voir la figure 2). Plus précisément, les vieilles boomers ont, tout au long de leur vie, eu un taux d'activité beaucoup plus bas que celui des jeunes boomers, des X et des Y. De plus, l'activité de celles-ci a grandement diminuée aux âges de maternité (25-29 ans). Ce comportement est possiblement attribuable à l'héritage des générations plus anciennes. On peut aussi remarquer que cette tendance tend à disparaître dans les groupes plus jeunes.

Figure 2: Taux d'activité par âge des hommes et des femmes, au Québec, selon les générations



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

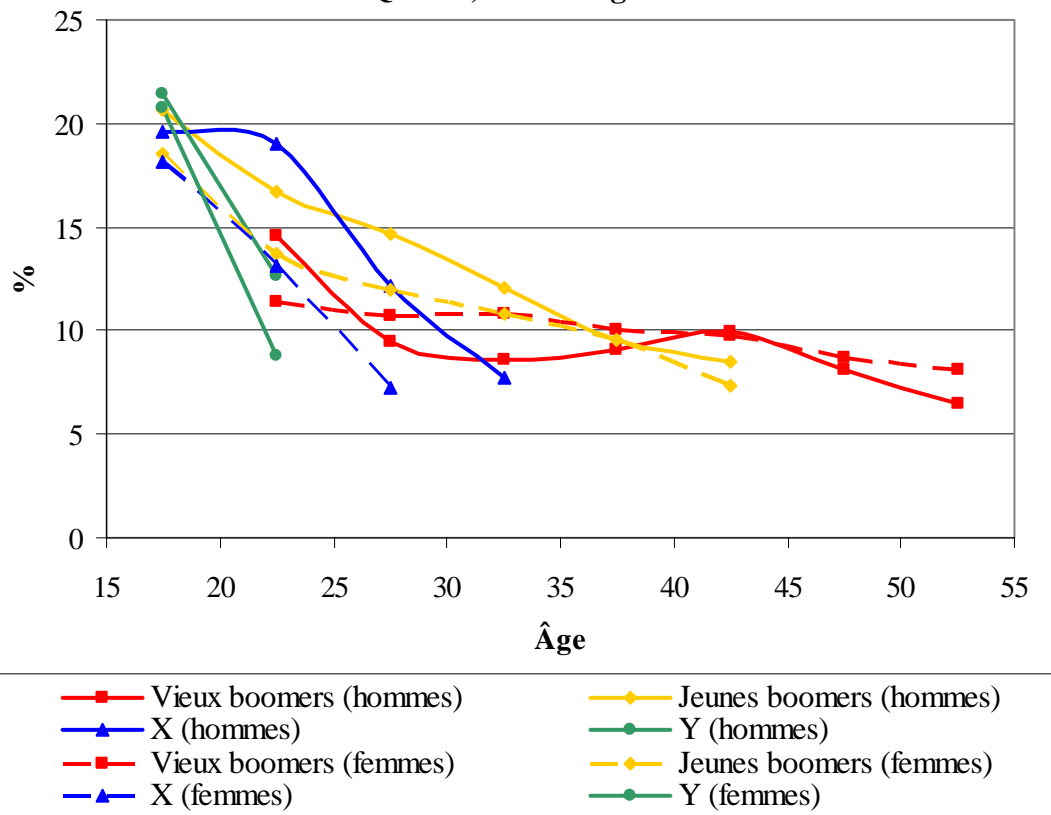
Du côté des hommes, les écarts sont moins marqués (voir la figure 2). Néanmoins, il est tout de même possible de remarquer quelques différences : les X et les Y ont eu des taux d'activité plus faibles que ceux des vieux et des jeunes boomers. On peut toutefois noter que les jeunes boomers, dans une certaine mesure, ont eu des taux d'activité semblables à ceux des X. Bien que les différences entre les taux d'activité ne soient pas très importantes, il faut cependant être prudent avec cet indicateur. En effet, le taux d'activité ne montre pas combien de personnes sont à la recherche d'un emploi (en chômage).

4.2 Le chômage :

Si peu de différences étaient observables par les taux d'activité, l'analyse des taux de chômage selon les générations, nous amène à de toutes autres conclusions. De plus,

encore une fois, la situation des hommes et des femmes est assez différente. Du côté des hommes, les jeunes boomers et les X ont eu, presque, tout au long de leur vie un taux de chômage plus élevé que celui des vieux boomers (voir la figure 3). Ces différences sont particulièrement importantes en jeune âge soit entre 15 et 30 ans (l'intervalle est un peu plus long pour les jeunes boomers, 15-35 ans). Ces hauts taux de chômage rendent compte d'une entrée difficile sur le marché du travail. Toutefois, après ces âges, les écarts tendent à diminuer au cours du temps. En effet, dès 35 ans les taux de chômage sont sensiblement les mêmes. Bien qu'encore jeunes, les Y semblent s'insérer plus facilement sur le marché du travail, en ayant des taux de chômage plus faibles que ceux des autres groupes en début de vie active.

Figure 3: Taux de chômage par âge des hommes et des femmes, au Québec, selon les générations



Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tout comme pour les hommes, les femmes ont connu une entrée difficile sur le marché du travail. Par contre, à l'inverse de ces derniers, les différences se sont vite

atténuées. Il est même possible d'affirmer que dans certains cas, la position des X et des Y était nettement plus avantageuse que celle des deux groupes de boomers.

Plusieurs facteurs ont pu provoquer ces disparités. Tout d'abord, l'arrivée massive des vieux boomers sur le marché du travail, dans les années 1970, aurait en quelque sorte saturé le marché de l'emploi. Les débuts des jeunes boomers et des X sur le marché du travail ont été du coup, plus difficiles que ceux des vieux boomers. De plus, la crise pétrolière de 1975 et les récessions des années 1980 et 1990, n'ont fait qu'empirer cette situation.

En résumé, il est possible de conclure que les X et les Y ont réussi, tardivement, à percer les murs du marché du travail. Cependant, il est possible de se demander quel type d'emploi occupent ces derniers.

4.3 La qualité des emplois de X et des Y :

Il n'existe malheureusement pas un indicateur unique permettant d'évaluer la qualité d'un emploi. Certains verront dans le revenu la mesure idéale, d'autres miseront plutôt sur le nombre d'heures de travail hebdomadaire. Dans le cadre de la présente analyse, nous avons utilisé trois mesures : le nombre d'heures de travail par semaine, la catégorie d'emploi et finalement, le revenu.

4.3.1 Le nombre d'heures de travail hebdomadaire :

Pour cette sous-section, nous avons fait l'hypothèse qu'une personne occupant un emploi à temps plein était favorisée par rapport à un individu occupant un travail à temps partiel³. Le pourcentage de travailleurs à temps plein varie considérablement selon le sexe. Chez les hommes, les vieux boomers ont occupé une part plus importante de l'emploi à temps plein que les autres groupes (voir le tableau 3a). Encore une fois les jeunes boomers et les X ont occupé une plus faible proportion de l'emploi à temps plein entre les âges de 15 à 35 ans. Par contre, une fois de plus, les différences s'estompent avec le temps. Comme le montre le tableau 3a chez les 30-34 ans, les X comptent sensiblement la même part de travailleurs à temps plein que les vieux boomers. En ce qui

³ Le travail à temps plein est ici défini comme 30 heures de travail et plus par semaine. Le corollaire est que quelqu'un travaillant à temps partiel est un individu travaillant moins de 30 heures par semaine. Cette définition est la même que celle de Statistique Canada.

concerne les Y, ces derniers semblent connaître une progression rapide de leur proportion de travailleur à temps plein. Toutefois, il est encore une fois possible de se demander quel a été l'impact de l'éducation sur cette situation.

Chez les femmes, le portrait est une fois de plus l'inverse de celui des hommes. Les jeunes boomers et les X travaillent plus à temps plein que les vieilles boomers. Ce résultat est fort possiblement lié à l'évolution de la présence des femmes sur le marché du travail (voir le tableau 3a).

En ce qui concerne le travail à temps partiel, la dynamique est exactement l'inverse de celle observée pour les travailleurs à temps plein. Plus précisément, chez les hommes, les vieux boomers ont une proportion moins importante de travailleurs à temps partiel. À l'opposé, les X et les Y sont ceux ayant la plus grande (voir le tableau 3b). Tout comme pour le travail à temps plein, à partir de 25-29 ans, les écarts se réduisent beaucoup et le pourcentage de personnes, dans la population active, occupant un emploi à temps partiel est sensiblement le même dans chacun des groupes d'âges.

Pour les femmes, entre les âges de 15 à 30 ans, ce sont les X qui occupent la plus grande part de l'emploi à temps partiel (voir le tableau 3b). Toutefois, comme chez les hommes, les différences sont presque inexistantes dès l'âge de 25 ans. Finalement, les Y sont celles qui ont le plus haut pourcentage de travailleuses à temps partiel. Cependant, il est possible de se demander si cette situation n'est pas volontaire dû au prolongement des études.

Tableau 3a : Pourcentage de travailleurs à temps plein dans la population active selon les générations

	Hommes				Femmes			
	Vieux boomers	Jeunes boomers	X	Y	Vieux boomers	Jeunes boomers	X	Y
15-19 ans	-	46%	34%	30%	-	46%	29%	21%
20-24 ans	-	72%	62%	67%	-	70%	58%	57%
25-29 ans	86%	80%	81%		73%	73%	73%	
30-34 ans	89%	84%	88%		69%	71%	75%	
35-39 ans	88%	87%			69%	71%		
40-44 ans	87%	87%			71%	76%		
45-49 ans	88%				73%			
50-54 ans	90%				69%			

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 3b : Pourcentage de travailleurs à temps partiel dans la population active selon les générations

	Hommes				Femmes			
	Vieux boomers	Jeunes boomers	X	Y	Vieux boomers	Jeunes boomers	X	Y
15-19 ans	-	32%	47%	48%	-	34%	53%	58%
20-24 ans	-	11%	19%	20%	-	16%	29%	34%
25-29 ans	3%	6%	7%		15%	15%	18%	
30-34 ans	3%	4%	4%		20%	18%	18%	
35-39 ans	3%	4%			21%	19%		
40-44 ans	3%	4%			20%	17%		
45-49 ans	4%				18%			
50-54 ans	4%				23%			

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

4.3.2 Les travailleurs autonomes :

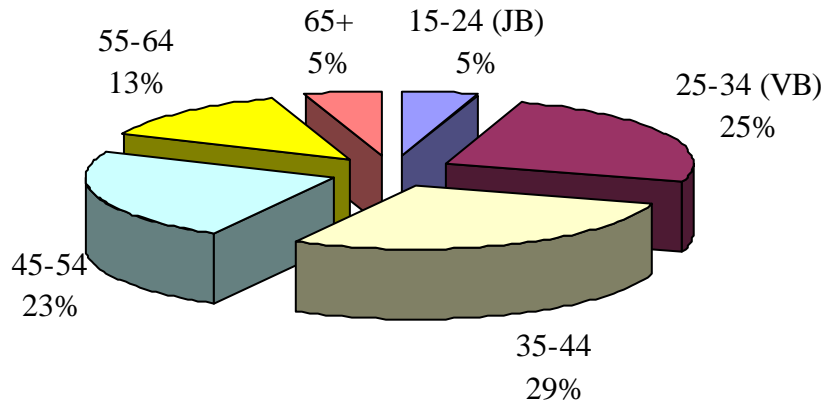
Un autre indicateur de la qualité des emplois est le nombre de travailleurs autonomes parmi l'ensemble des travailleurs. Comme le souligne un document de la Société québécoise du développement de la main-d'œuvre, la notion de travailleur autonome est souvent définie différemment d'une enquête à l'autre. Pour contrer cette situation, nous avons donc décidé d'utiliser la définition proposée dans cet ouvrage.

Selon ce dernier, un travailleur autonome « est une personne qui exploite une entreprise ou exerce une profession seule ou avec des associés » (Roy 1997). Par exemple, les personnes exploitant une ferme, les pigistes ou les personnes à forfait pour un travail particulier (par exemple, les infirmières privées), sont des travailleurs autonomes. Plus précisément, les travailleurs autonomes peuvent être classés en deux catégories : les travailleurs indépendants (sans employés) et les employeurs (avec employés). À l'intérieur de celles-ci, il est possible de distinguer deux autres catégories : ceux exploitant une entreprise non constituée en société et ceux évoluant à l'intérieur d'une entreprise constituée en société. Dans le cadre de cette analyse, pour les différents résultats présentés ici, nous avons considéré comme travailleurs autonomes, les personnes ayant une entreprise constituée en société, mais aussi ceux ayant une entreprise non constituée en société.

À la lumière de ces propos, il est désormais plus facile d'analyser l'évolution du travail autonome au Québec. Comme il est possible de le lire dans plusieurs écrits, le travail autonome est en constante progression au Québec. Entre 1981 et 2001 le nombre de personnes étant considéré comme travailleurs autonomes a plus que doublé passant de 230 150 à 376 425 personnes⁴. Cette augmentation a cependant touché différemment les générations. Toutefois, bien que cette hausse soit impressionnante, la représentation de jeunes à l'intérieur de l'emploi autonome a quant à elle diminuée. Cette situation s'explique par le fait que tous les groupes d'âges ont connu une augmentation du nombre de travailleurs autonomes. Comme le montre les figures 4 (a, b et c), la part des 15-24 ans, dans l'ensemble des travailleurs autonomes, a diminuée au cours des dernières années.

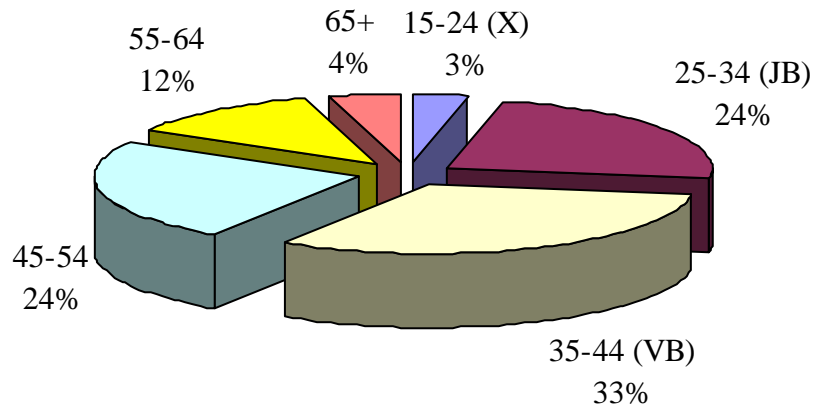
⁴ Selon la définition donnée précédemment.

Figure 4a: Proportion de chaque groupe d'âges dans l'ensemble des travailleurs autonomes au recensement de 1981



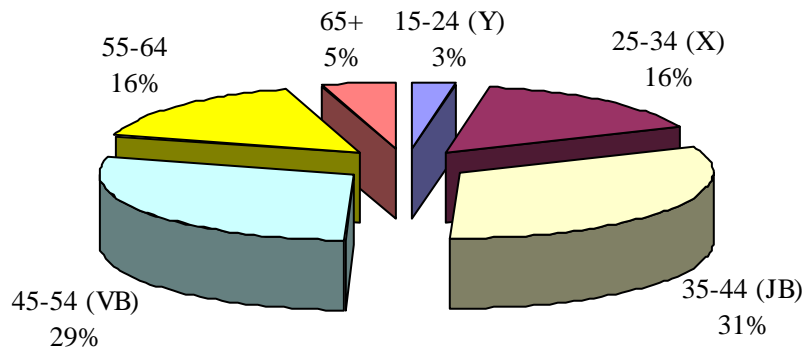
Source: Statistique Canada, Recensement de 2001, fichier historique.

Figure 4b: Proportion de chaque groupe d'âges dans l'ensemble des travailleurs autonomes au recensement de 1991



Source: Statistique Canada, Recensement de 2001, fichier historique.

Figure 4c: Proportion de chaque groupe d'âges dans l'ensemble des travailleurs autonomes au recensement de 2001



Source: Statistique Canada, Recensement de 2001.

Chez les 15-24 ans, les jeunes boomers représentaient 5% des travailleurs autonomes en 1981. En 1991, dans le même groupe d'âges, les X occupaient 3% de l'ensemble des travailleurs autonomes. Finalement, toujours pour les 15-24 ans, en 2001, les Y représentaient, eux-aussi, 3% de ce groupe. Il est possible de faire le même raisonnement pour les 25-34 ans. Les figures 4 montrent que les X occupaient une part moins importante des travailleurs autonomes, que les vieux et les jeunes boomers chez les 25-34 ans.

4.3.3 Le revenu :

Finalement, le dernier indicateur pouvant servir à évaluer la qualité d'un emploi est sans aucun doute le revenu. Dans l'ouvrage « D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie » (1991) du Bureau de la statistique du Québec, on souligne que les générations nées entre 1949 et 1955 (vieux boomers) ont connu une forte augmentation de leur revenu. Cette hausse aurait été de l'ordre d'environ 38% entre les âges de 20-24 ans et 25-29 ans. Par contre, les générations nées entre 1959 et 1965 (jeunes boomers), ont un revenu plus bas que le groupe précédent. Encore une fois, comme le souligne ce document, « les enfants du début du baby-boom ont plutôt bien réussi, mais ceux nés vers la fin des années 50 sont moins bien placés » (Jean 1997). Tout comme nous l'avons

mentionné précédemment, l'entrée difficile de la génération X sur le marché du travail a possiblement eu des impacts négatifs sur leur revenu : le marché du travail saturé et la récession de 1980 sont des facteurs ayant eu comme conséquence de nuire à cette génération dès le début de sa vie active.

4.4 La vision du marché du travail :

Un dernier point à regarder concernant le marché du travail est la vision de l'emploi selon les différentes générations. En ayant été confrontés à des réalités différentes, les individus ont par le fait même une vision des choses différente. Comme le montre le tableau 4, les boomers auraient tendance à se soumettre facilement aux contraintes de leur travail. Ces derniers accepteraient, sans trop de problème, de voir grossir leur charge de travail et de travailler des heures supplémentaires.

À l'inverse, les X ne sont pas enclin à voir leur charge de travail augmenter. Néanmoins, ils sont déterminés à réussir au niveau professionnel. De leur côté, les Y semblent eux aussi vouloir une carrière prolifique. Cependant, étant donné leur âge, il est encore difficile de se prononcer davantage sur ce point.

Tableau 4: La vision de l'emploi selon les groupes de générations

	Boomers	X	Y
Charge de travail	Accepte de voir grossir sa charge de travail	N'est pas trop favorable à voir sa charge de travail augmenter	-
Les heures de travail	Accepte de travailler de longues heures	N'est pas très favorable aux heures supplémentaires	-
Sentiment face à l'emploi et l'employeur	Fidélité et loyauté	Veut avoir une carrière, mais sans être nécessairement fidèle à un emploi	Déterminé
Slogan pour les motiver	" Vous êtes importants pour notre succès"	" Travailler à votre façon"	" les gens avec qui vous travaillerez seront énergiques et brillants"

Source: Howell, Servis et Bonham. 2005. "Multigenerational Challenges in Academic Medicine: UCDavis's Responses"

Traduction des auteurs

5. Les X, les Y et le couple et la famille

La conjoncture économique a certes eu une influence sur d'autres secteurs de la société, tels l'âge au départ du foyer parental ou le nombre d'enfants qu'auront les couples. Dans cette section, il sera question de l'évolution de certaines caractéristiques démographiques en rapport avec le couple et la famille, dans les différentes générations. Plus précisément, le départ du foyer parental, le mariage et le nombre d'enfants qu'ont eu les boomers, les X et les Y seront analysés.

5.1 *Le départ du foyer parental*⁵ :

L'âge au départ du foyer parental constitue une étape importante dans les sociétés occidentales. Toutefois, au fil du temps, les générations n'ont pas vécu cet événement de la même façon. Non seulement les motivations pour les départs ont changé, mais les générations plus vieilles ont quitté la résidence de leurs parents plus rapidement que les jeunes générations. Les personnes nées dans la première moitié du XX^{ème} siècle quittaient la résidence familiale au moment de se marier. Chez les générations plus jeunes, le désir d'autonomie constitue l'une des principales raisons au départ du foyer parental. Évidemment, ces changements de motivations ont provoqué des modifications de l'âge de départ des enfants du foyer parental.

Dans l'ensemble, pour ce qui est des générations étudiées, il est possible d'affirmer que, de 1981 à 1998, chez les 20-24 ans, les X restent en plus grand nombre chez leurs parents que les jeunes boomers. De plus, les Y sont plus nombreux à vivre chez leurs parents que les jeunes boomers, mais, ils sont moins que les X (Doray 2000). Chez les 25-29 ans et les 30-34 ans, le nombre de jeunes boomers qui restent chez leurs parents est plus important que celui des vieux boomers. Cependant, encore une fois, ces derniers sont moins nombreux que les X.

Plus précisément, les gens nés entre 1951 et 1956 (vieux boomers) quittaient la résidence familiale à un âge assez jeune, comparativement aux générations suivantes. En effet, chez les hommes, les générations de 1971-1975 (X) et celles de 1976-1980 (Y) accusent un retard considérable par rapport à celles de 1951-1955 (Beaupré et Le

⁵ Faute de données, l'analyse présentée dans cette section est au niveau canadien et non au niveau québécois.

Bourdais 2001). L'âge médian au départ est passé d'environ 21 ans pour les générations comprises entre 1946 et 1960, à 23 ans chez les générations nées entre 1971 et 1976 (X).

Tout comme pour les hommes, les femmes quittent le foyer parental plus tard dans les jeunes générations. Toutefois, la distinction entre les générations est moins accentuée que pour les hommes. Vers l'âge de 18 ans, le rythme de départ des générations nées entre 1976-1980 (Y) est sensiblement le même que celui des générations de 1971-1975 (X). De plus, l'âge médian des femmes au départ du foyer parental est inférieur à celui des hommes. Chez les générations nées entre 1946 et 1951 (vieux boomers) l'âge médian était d'environ 20 ans. Après avoir connu une légère baisse chez les générations nées entre 1951-1955 (19,5 ans), l'âge médian commença à remonter pour les générations de 1956-1960, parmi lesquelles il était de retour à 20 ans, pour finalement arriver à 21 ans pour les générations nées entre 1971-1975 (X) (Beaupré et Le Bourdais 2001).

Non seulement les jeunes générations quittent plus tard le foyer familial, mais une plus grande proportion d'entre elles ne le quitte jamais, ou le font à des âges de plus en plus avancés. Ce phénomène qui a fait l'objet d'un film, « Tanguy » du réalisateur Étienne Chatiliez, existe bel et bien au Canada. Entre les recensements de 1981 et 1996, la progression de ce phénomène a été considérable. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les jeunes boomers et les X sont davantage portés à devenir des « tanguys » que les vieux boomers. Cette situation est particulièrement observable chez les hommes. En 1981, 25% des hommes et/ou des femmes qui restaient encore chez leurs parents étaient âgés de 25 et plus. En 1996, cette proportion était de 33% pour les femmes et de 40% pour les hommes (Boyd et Norris 1999). Plusieurs facteurs ont pu provoquer cette situation. La situation économique des années 1980 et 1990, pourrait, en partie, expliquer ce phénomène. En effet, les hausses du nombre de jeunes adultes résidants chez leurs parents se sont principalement produites entre 1981 et 1986 et entre 1991 et 1996. Ces deux périodes sont notamment caractérisées par de fortes récessions, mais aussi par de faibles reprises économiques.

Une autre piste de solution serait le prolongement des études. Comme nous l'avons déjà présenté, les X sont plus instruits que les vieux et les jeunes boomers. Le prolongement des études a pour conséquence de repousser la fin de l'adolescence et ainsi

de prolonger l'état de dépendance envers les parents. Il serait ainsi possible de voir le report du départ des enfants du foyer parental, comme un moyen de se concentrer activement sur leurs études. Une chose est toutefois indéniable, les jeunes générations quittent le domicile familial à un âge plus élevé que les plus vieilles générations.

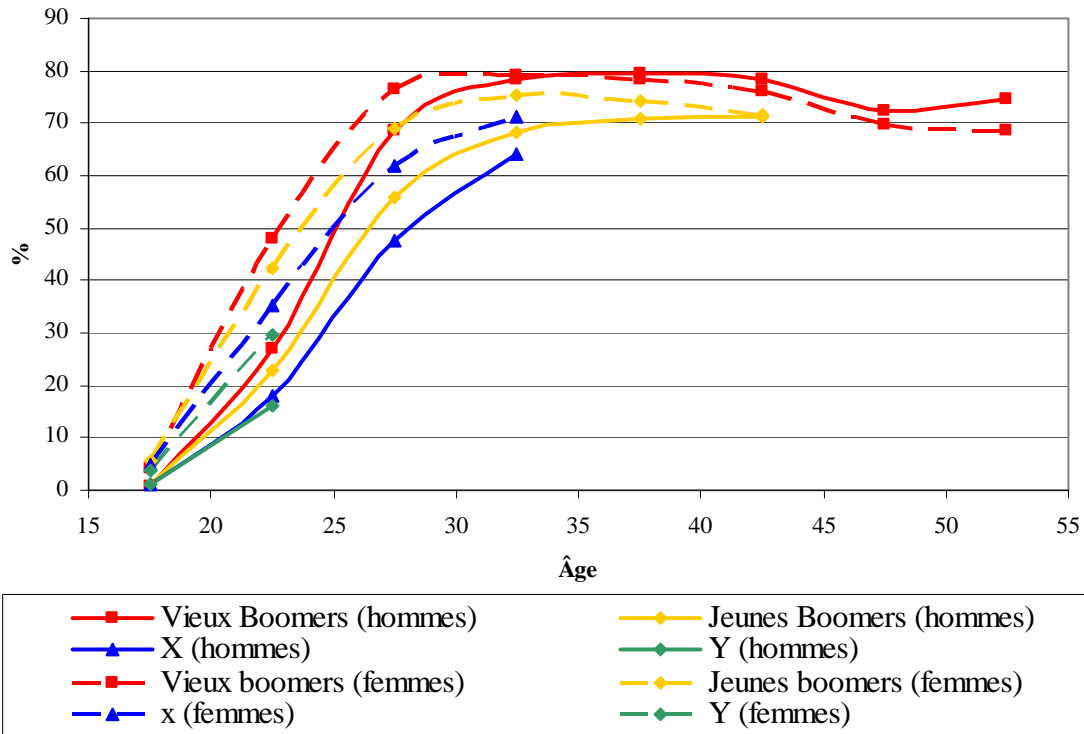
Le départ du foyer parental n'est cependant pas le seul événement marquant, qui est susceptible d'être différent d'une génération à l'autre. Le type d'union que forment ces individus a aussi connu de grandes transformations au cours des dernières années.

5.2 Mariages, unions libres et divorces :

La présente section tracera l'évolution du mariage de l'union libre et du divorce à travers les différentes générations. En ce qui concerne le mariage, il n'est pas surprenant d'apprendre que les personnes des générations X et Y se marient moins que la génération des baby boomers. Au fil des ans, ce type d'union tend à être remplacé par l'union libre. Néanmoins, une proportion importante de X se marie toujours (voir la figure 5).

Comme le montre la figure 5, les femmes issues des groupes jeunes boomers, X et Y se marient moins que les vieilles boomers. En effet, les X et les Y représentent la plus faible proportion de femmes mariées dans la société. Tout comme pour les femmes, les hommes venant des jeunes générations se marient moins qu'auparavant. Les X et les Y sont ceux se mariant le moins et les vieux boomers sont ceux se mariant le plus. Toutefois, en comparaison avec l'union libre, le nombre de mariages reste important chez les X et les Y.

Figure 5: Pourcentage des personnes mariées* dans la population, par sexe et par âge, au Québec, selon les générations

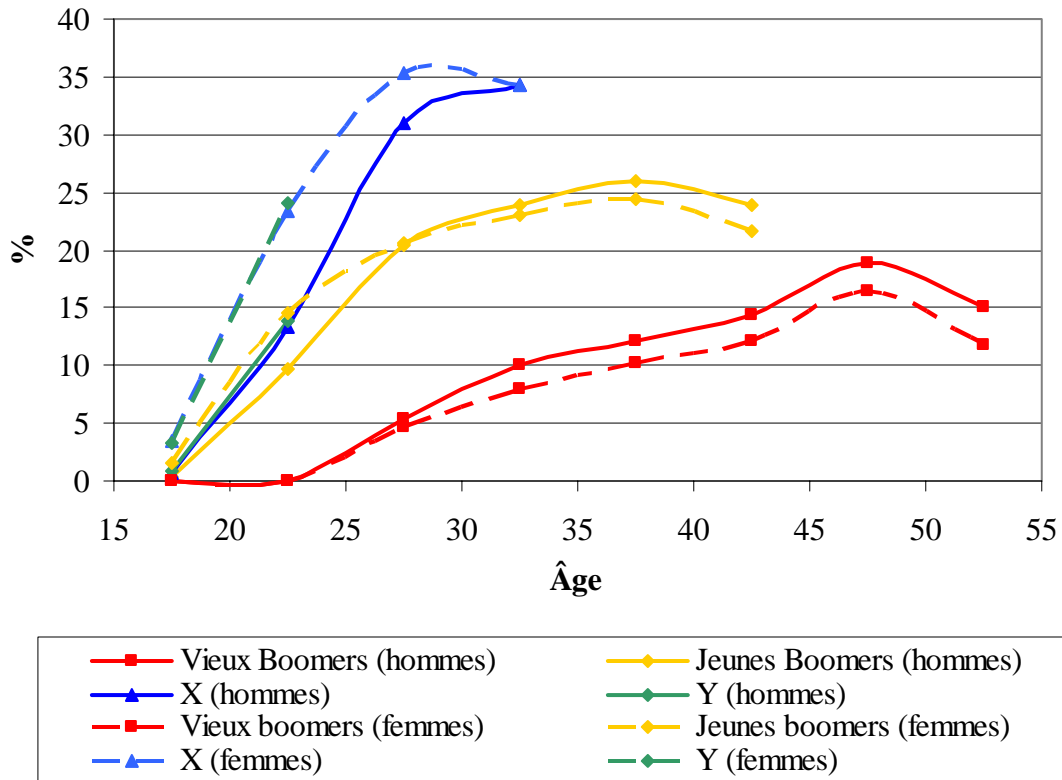


*Selon la définition de l'ISQ, la catégorie mariée contient aussi les personnes vivant en union libre.
 Source: Institut de la statistique du Québec.

Le nombre de personnes en union libre, dans ces générations, n'est toutefois pas à négliger. En 1991, pour les personnes nées entre 1961 et 1966 (jeunes boomers), 25 % d'entre elles vivent en union libre, ce qui représente plus du double des personnes qui sont nées entre 1951 et 1956 (Duchesne (b) 1997). En effet, la figure 6 montre clairement l'évolution de ce type d'union dans les générations. Comme on pouvait s'y attendre, les X et les Y, tant chez les hommes que chez les femmes, optent davantage pour ce type d'union que leurs prédécesseurs. Il est aussi possible de noter que l'union libre est apparue plus tard dans la vie des vieux boomers que dans les autres groupes. Plus précisément, chez les femmes, l'apparition de l'union libre arrive de façon significative entre les âges de 25-29 ans. À l'inverse, les jeunes générations entrent en union libre beaucoup plus hâtivement que les vieux boomers. Toujours chez les 25-29 ans, chez les femmes de la génération X, environ 35% d'entre elles vivent en union libre. Bien que les écarts entre les groupes soient moins accentués, la situation chez les hommes n'est guère

différente. À 25-29 ans, environ 30% des X vivent en union libre comparativement à environ 5% des vieux boomers.

Figure 6: Pourcentage de personnes vivant en union libre dans la population, par sexe et par âge, au Québec, selon les générations

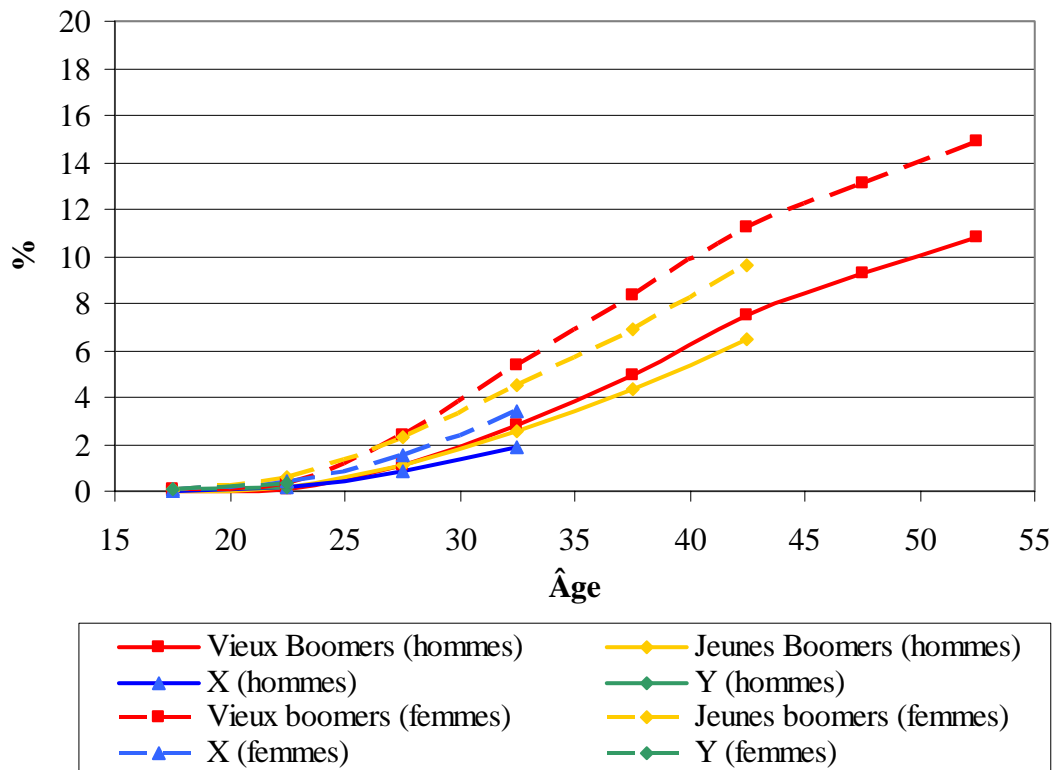


Source: Institut de la statistique du Québec.

Enfin, un dernier point à analyser concernant le couple est le divorce. Toutefois, il est important de mentionner que le nombre de mariages étant en baisse, le nombre de personnes à risque de divorcer est par le fait même réduit. Il est néanmoins possible d'observer que la hausse du nombre de divorces des dernières décennies n'a pas épargné les groupes étudiés dans cette analyse. Comme le mariage était davantage présent dans les vieilles générations, notamment chez les vieux boomers, la hausse des divorces a donc particulièrement affecté ce groupe. En effet, comme le montre la figure 7, tant chez les hommes que chez les femmes, les vieux boomers se divorcent en plus grand nombre que dans les autres groupes. Plus précisément, à 30-34 ans, chez les hommes, les X avaient la plus faible proportion de gens divorcés. À ces âges, environ 2% des X étaient divorcés contre environ 3% des vieux boomers. La dynamique est sensiblement la même

chez les femmes, mais les proportions sont plus élevées chez ces dernières. Toujours en regardant chez les 30-34 ans, environ 3% des femmes X étaient divorcées contre 5%, environ, des vieilles boomers.

Figure 7: Pourcentage des personnes divorcées dans la population, par sexe et par âge, au Québec, selon les générations



Source: Institut de la statistique du Québec.

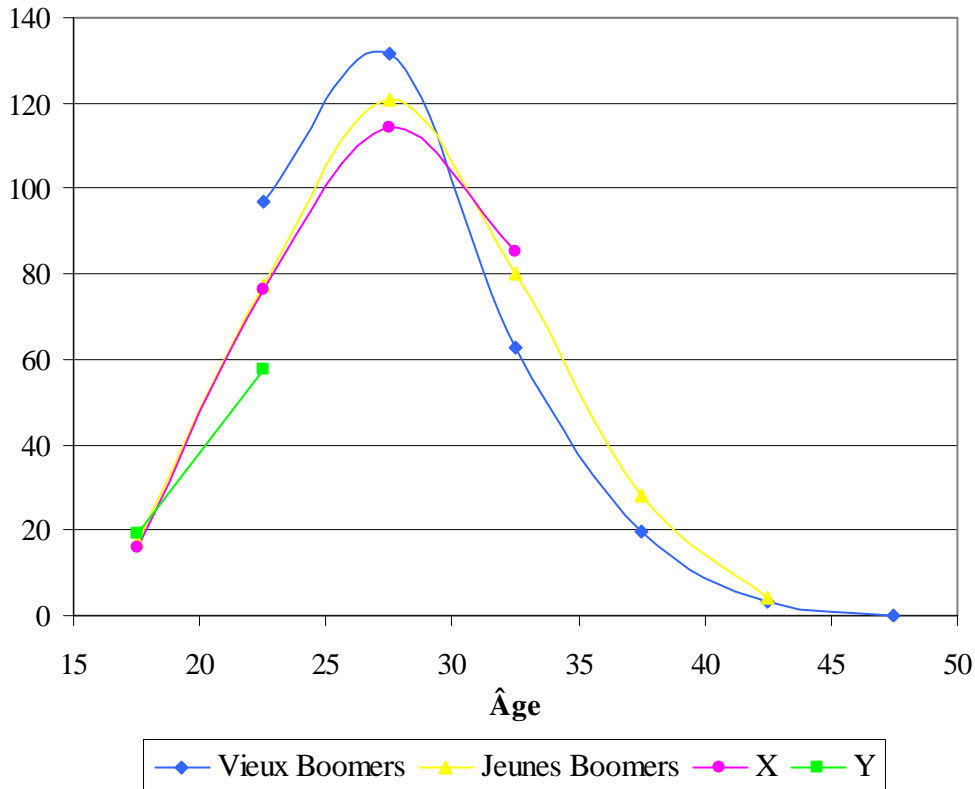
Dans l'ensemble, les figures et les données présentées dans cette section nous permettent de croire que les X et les Y semblent avoir une dynamique de couple assez différente de celle des générations précédentes. Un grand nombre de X et Y vivent en union libre comparativement aux jeunes et aux vieux boomers. Il est tout de même important de souligner que le mariage demeure une forme d'union importante dans ces deux groupes. Cependant, toute cette nouvelle approche du couple n'est pas le seul aspect démographique à s'être transformé entre les différentes générations. Le nombre d'enfants issus de ces unions est-il lui aussi fort différent d'un groupe à l'autre?

5.3 La fécondité:

Dans un contexte où les nouvelles générations (X et Y) ont une vie de couple très différente de celle des générations plus vieilles, on peut s'interroger sur les conséquences du nombre d'enfants qu'elles auront. À première vue, la courbe des naissances (figure 1) présentée dans la première section de ce texte montre que depuis la fin du baby boom, les femmes ont moins d'enfants qu'auparavant. Toutefois, cette figure ne permet pas de discerner précisément combien d'enfants ont eu les générations étudiées dans ce texte. Comme le montre la figure 8, les taux de fécondité sont semblables d'une génération à l'autre. Des différences sont cependant observables aux âges de 20-24 ans et de 30-34 ans. Chez les 20-24 ans, les jeunes boomers et les X ont un taux de fécondité plus faible que celui des vieux boomers. Par contre, chez les 30-34 ans, ce sont les vieilles boomers pour qui le taux de fécondité est le plus faible : les jeunes boomers et les X ayant un taux de fécondité plus élevé à ces âges. Les jeunes boomers et les X font en quelque sorte un rattrapage de leur plus faible fécondité aux âges de 20-24 ans.

En bout de ligne, les vieilles boomers, les jeunes boomers et les X (les Y étant encore trop jeunes) auront environ le même nombre d'enfants. Si l'on regarde la descendance finale, observée et estimée, elle se situe à 1,8 enfant par femme pour les vieilles boomers, 1,6 pour les jeunes boomers et 1,6 pour les X. De plus, il est possible de croire que les jeunes boomers, les X et les Y auront leurs enfants plus tard que les vieilles boomers. Au Canada, l'âge médian des femmes lors de la première naissance est passé de 23,4 ans en 1976 à 27,6 en 2001 (Beaujot 2004).

Figure 8: Taux de fécondité (‰) par âge, au Québec, selon les générations



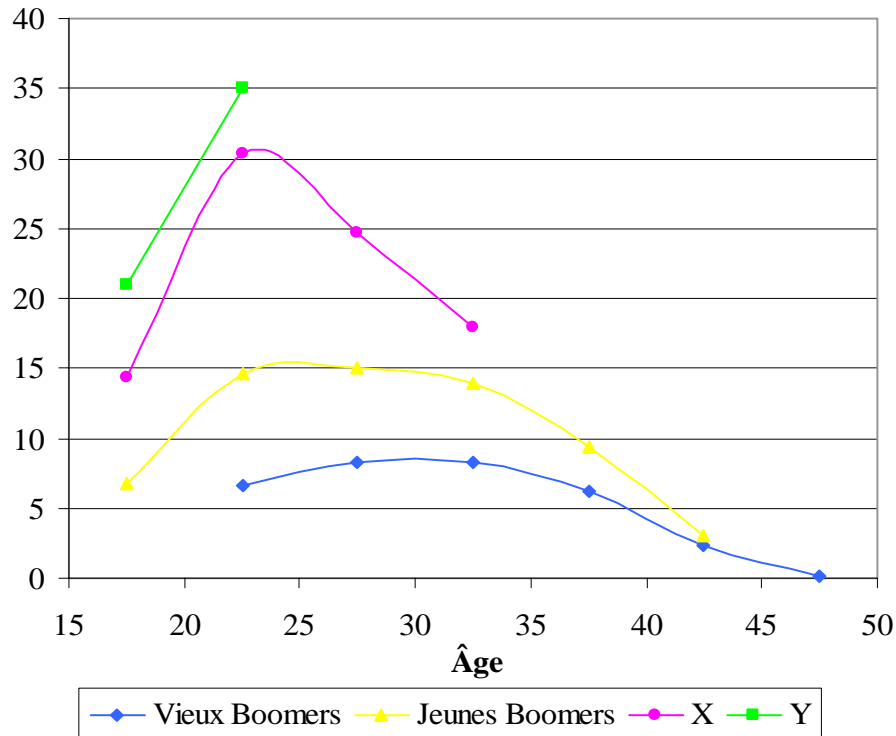
Source: Institut de la statistique du Québec.

5.4 Le taux d'interruption volontaire de grossesse :

Néanmoins, si ces groupes auront environ le même nombre d'enfants, ils auront aussi recours à l'interruption volontaire de grossesse de façon plus importante. Comme il est possible de le remarquer, avec la figure 9, le taux d'interruption volontaire de grossesse a connu une forte augmentation à travers les différentes générations. En effet, les Y seraient celles qui auraient le plus souvent recours à cette pratique. Toutefois, les X ne sont pas très loin derrière. Chez les 20-24 ans, les vieilles boomers utilisaient cette pratique dans une mesure d'environ 6‰ : les jeunes boomers l'utilisaient à 15‰, les X à 30‰, et les Y à 35‰. Toutefois, cet écart diminue légèrement chez les 30-34 ans (environ 8‰ pour les vieilles boomers et environ 17‰ pour les X). Concrètement, chez les femmes de moins de 20 ans, le nombre d'avortements a presque doublé entre 1980 et 1998, passant de 3321 à 6418 (Charest et Villeneuve 2002). Bref, sans être pour autant

acceptée socialement, cette pratique est beaucoup plus présente dans la vie des jeunes générations que dans celles des plus vieilles.

Figure 9 : Taux d'interruption volontaire de grossesse par âge (%), au Québec selon les générations



Source: Institut de la statistique du Québec.

6. Les X et les Y et divers autres aspects sociaux

Si les dernières sections se sont davantage attardées à présenter les facettes économiques et démographiques des générations X et Y, ayant pour objectif de dégager les grandes tendances actuelles dans ces génération, la prochaine partie a pour but de cerner ce qui motive ces générations. Plus précisément, le rapport école-travail, la préparation à la retraite et la vision du monde politique seront traités.

6.1 L'école et le travail :

La relation travail-étude n'est pas la même d'une génération à l'autre. Les jeunes de la génération Y se consacrent davantage à l'école que les générations précédentes. En 1998, moins de 50% des jeunes âgés de 20 ans (Y) étaient sur le marché du travail

comparativement à 57% en 1981 (jeunes boomers). De plus en 1981, toujours chez les individus de 20 ans, 19,5% poursuivaient des études contre 38% en 1998 (Doray 2000). Il est une fois de plus possible de se questionner sur la dynamique travail-étude. Avec de meilleures possibilités d'emploi, est-ce que les Y resteraient aussi longtemps à l'école ?

6.2 La préparation à la retraite :

Selon les spécialistes, il est important que la retraite soit préparée le plus tôt possible dans la vie des personnes. Quel type de préparation font les X et les Y en vue de leur retraite ? Pour mesurer cette facette de la vie de ces derniers, nous diviserons cette section en deux parties, soit la participation aux programmes publics de retraite, ici représentés par le régime des rentes du Québec (RRQ) et la participation aux programmes privés, soit les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les régimes complémentaires de retraite (RCR).

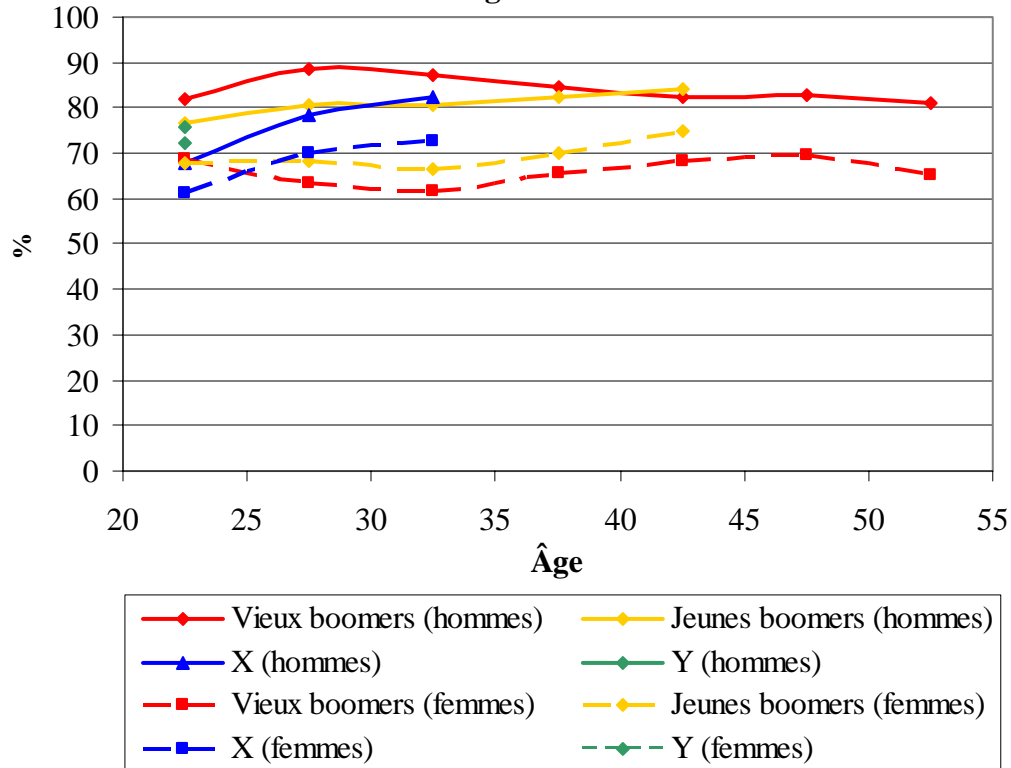
6.2.1 Régime des rentes du Québec (RRQ) :

Fondé dans les années 1960, par le gouvernement du Québec, le Régime des rentes du Québec (RRQ) est un régime public d'épargne-retraite. Ce système est obligatoire et vise à fournir une protection de base aux travailleurs au moment de la retraite. Il est toutefois important de mentionner que le RRQ n'est pas le seul programme public auquel les Québécois ont droit. Le programme de la sécurité de la vieillesse du Canada est aussi un programme public non-contributoire duquel les Québécois peuvent retirer des contributions : c'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, seule la participation au RRQ sera traitée.

Étant donné la date de création de ce programme, les générations ont contribué différemment à ce programme. Comme le montre la figure 10, certaines différences sont observables. Chez les hommes, à 20-24 ans, ce sont les vieux boomers qui ont eu le plus haut taux de participation à ce programme. À l'inverse, les X ont la plus faible proportion à contribuer à ce régime. Comme évoqué précédemment, cette situation peut s'expliquer par les difficultés qu'ont rencontrées les X lors de leur entrée sur le marché de l'emploi.

Toutefois, après ces âges, cette situation semble se résorber. Les vieux boomers, les jeunes boomers et les X ont pratiquement le même taux de participation au RRQ⁶.

Figure 10: Taux de participation au Régime des rentes du Québec (RRQ), par âge, chez les hommes et les femmes, au Québec, selon les générations



Source: Régie des rentes du Québec, Statistiques 1996, 2001 et 2003

Chez les femmes, il est possible d’observer la situation inverse. En effet, dans l’ensemble, les vieilles boomers ont eu une plus faible proportion de cotisantes au RRQ que les autres générations. Comme nous l’avons montré auparavant, celles-ci ont eu des taux d’activité plus faibles que les autres générations. En étant moins présentes sur le marché du travail, ces dernières ont donc moins contribué à ce régime. La relation inverse est aussi observable. En ayant eu des taux d’activité plus élevés, les X ont contribué en plus grand nombre au Régime des rentes du Québec.

En étant un programme public et obligatoire, le RRQ ne représente donc pas réellement la volonté d’épargner en vue de la retraite. L’analyse de l’épargne personnelle

⁶ Il n’y a aucune donnée disponible sur les Y, étant donné leur jeune âge

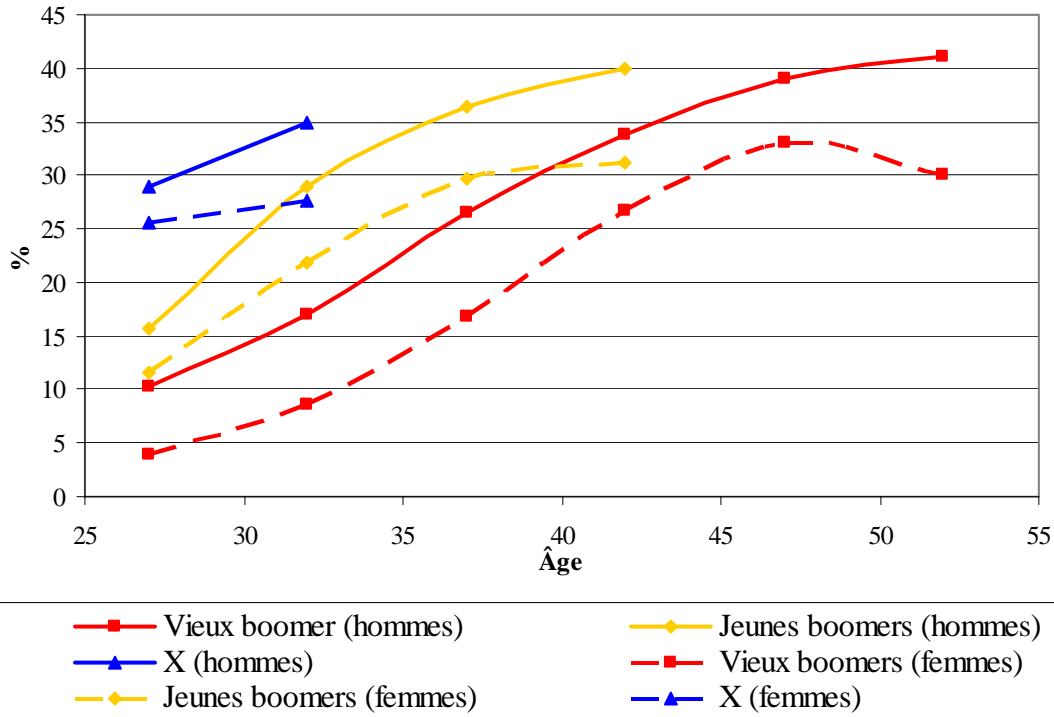
donne, à notre avis, une vision beaucoup plus juste de la préparation à la retraite que font les groupes étudiés dans cette analyse.

6.2.2 *Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) :*

Les REER représentent davantage la volonté d'épargner des individus étant donné que ce programme n'est pas obligatoire⁷. Les contributions au REER sont donc laissées à la discrétion des personnes. Toutefois, contrairement aux idées reçues, la participation au REER n'est pas une « activité » de personnes âgées. En effet, comme le montre la figure 11, les plus jeunes générations participent elles aussi à ce programme. Plus précisément, pour les X, autant les femmes que les hommes ont un taux de participation au REER plus élevé que celui des autres générations. Cette situation pourrait s'expliquer par les modifications apportées à ce programme au début des années 1990. En effet, c'est en 1957 que le gouvernement adopta la loi permettant de s'inscrire dans des REER. Toutefois, ce n'est qu'en 1991 que des modifications importantes ont été apportées à la loi sur l'impôt et le revenu. C'est à partir de ce moment que la participation aux REER a connu une croissance importante. Les X auraient donc bénéficié de conditions plus avantageuses, facilitant ainsi leur contribution à ce programme. À l'inverse, les conditions moins favorables d'avant 1991, n'auraient pas autant stimulé les personnes issues des plus vieilles générations.

⁷ De manière générale, les REER constituent un abri fiscal légal permettant aux individus d'épargner sans être imposés.

Figure 11: Taux de participation au Régime enregistré d'épargne retraite (REER), par âge, chez les hommes et les femmes, au Québec, selon les générations



Source: Régie des rentes du Québec et Hervé Gauthier et al. . 2004. "Vie des générations et personnes âgées (Volume 1)"

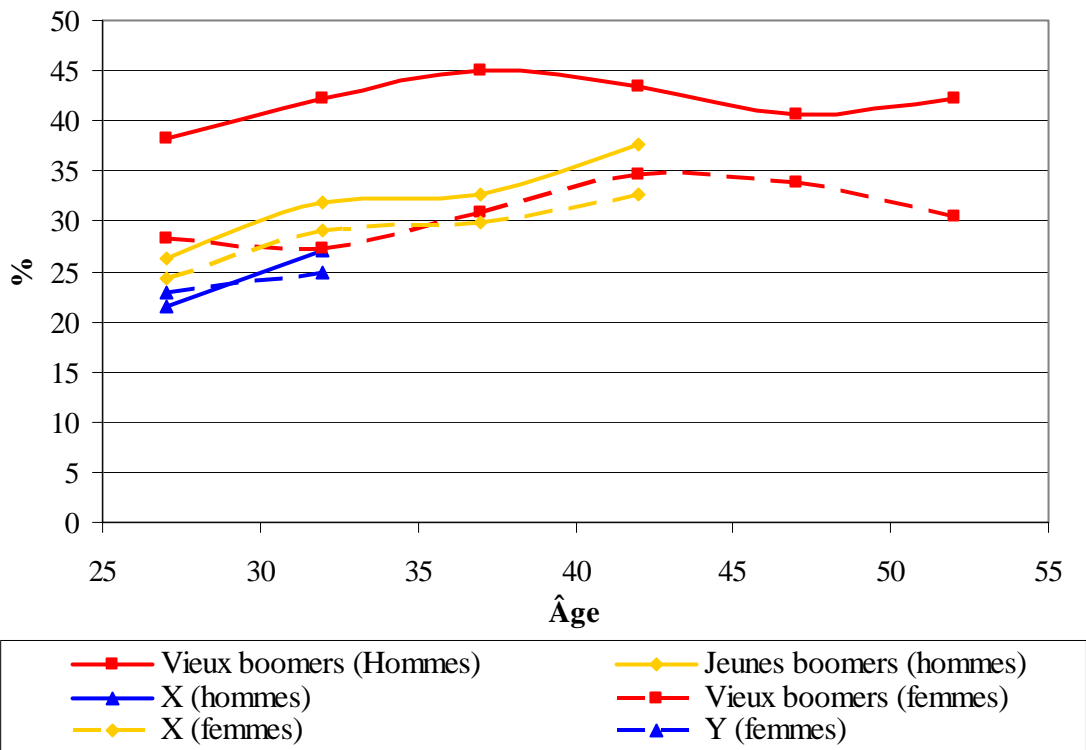
Bien que la participation aux REER nous donne un aperçu assez optimiste de la préparation à la retraite que font les jeunes générations, il ne faut pas conclure trop rapidement. Comme nous l'avons présenté dans les pages précédentes, la qualité des emplois et les conditions économiques ont été fort différentes d'une génération à l'autre. De plus, ici on ne tient pas compte des sommes investies, la participation pouvant être plus répandue, mais à des niveaux de cotisation plus faibles. Par le fait même, il est possible de se demander si les jeunes générations ont eu accès à des programmes d'épargne-retraite, notamment dispensés par l'employeur, aussi généreux que leurs prédécesseurs ?

6.2.3 Les régimes complémentaires de retraite (RCR) :

« Un régime complémentaire de retraite est un contrat dans lequel l'employeur et, le cas échéant, le travailleur s'engagent à verser un montant d'argent qui sera

ultérieurement versé à l'employé sous forme de rente de retraite » (ISQ 2005). Bien que ce régime semble beaucoup plus accessible que les REER, la participation au RCR n'a pas connu de fulgurante augmentation au cours des dernières années. Comme le montre la figure 12, il existe une nette différence entre la participation des plus vieilles générations et celle des plus jeunes. En effet, la participation des hommes vieux boomers est nettement plus élevée que celle des autres générations. Les générations plus jeunes ayant beaucoup moins participé à type de programme. Plus précisément, entre 1980 et 2000, chez les 25-29 ans, la participation au RCR est passée de 35% à environ 22% (ISQ 2004).

Figure 12: Taux de participation à un régime complémentaire de retraite (RCR), par âge, chez les hommes et chez les femmes, au Québec, selon les générations



Source: Régie des rentes du Québec (RRQ)

Chez les femmes, la situation est un peu différente. Ce sont les jeunes boomers qui ont eu le taux de participation aux RCR le plus élevée. Comme nous en avons fait état précédemment, cette situation est possiblement due au fait que les vieilles boomers

avaient un taux d'activité plus faible que les jeunes boomers. Par le fait même, en travaillant moins, elles ont forcément moins participé à ces programmes. Bien que cette situation soit assez facilement explicable pour les femmes, il est tout de même possible de faire un commentaire général pour les deux sexes. En effet, certaines études montrent une inquiétante corrélation entre le déplacement des emplois vers des secteurs où la participation au RCR est plus faible et où la syndicalisation est en baisse. Il y a de plus, fort à parier que cette dynamique ne changera pas prochainement.

Dans l'ensemble, il est possible d'affirmer que les jeunes générations, en l'occurrence les X, ont des taux de participation au RRQ et au REER assez élevés. Toutefois, si l'on regarde l'ensemble des véhicules d'épargne privés, le portrait est beaucoup moins impressionnant. Encore une fois, il est possible de croire que les conditions extérieures ne favoriseront pas les jeunes générations. Au Canada, 29% des familles ne possèdent aucun avoir de retraite privé (Dufour). L'un des principaux facteurs qui pourrait expliquer cette situation est l'âge des individus. En effet, dans les familles où le soutien économique principal était âgé de moins de 45 ans, 57% d'entre elles ne possédaient pas d'avoir de retraite privé. Cette proportion est largement composée des 25-34 ans et des 35-44 ans. Respectivement, ces deux derniers groupes représentent 22% et 21% de cette proportion. Dans le cas québécois, advenant que rien ne change, le RRQ représentera donc une source de revenu importante au moment de la retraite. Évidemment, ces individus sont encore jeunes et ont encore le temps d'adhérer à des programmes qui leur permettront d'accumuler de l'avoir privé. Toutefois, la montée du travail autonome et le déplacement de l'emploi vers des secteurs où le taux de syndicalisation est moins fort laissent présager le pire des scénarios (Langis 2004).

6.3 Le monde politique :

Avec les bouleversements des dernières années, il serait légitime de croire que le rapport entre les Y et les figures d'autorités est plutôt mauvais. Cependant, il n'en est rien. Bien que la dynamique entre le monde politique et les jeunes soit très différente de celle exercée dans les générations précédentes, elle est néanmoins très bonne au Québec. « Non pas que les jeunes soient moins « politisés », mais on observe chez eux de nouvelles normes d'engagement social ancrées dans l'action directe ponctuelle »

(Pronovost et Royer 2004). En effet, les Y ne semblent pas adhérer à aucun mouvement politique particulier. « Sur le plan politique, aucune idéologie ne semble rassembler, pour l'instant, cette génération » (Martel 2000). Les Y ne jouent plus le rôle de spectateur, mais empruntent plutôt le rôle d'acteur. Rares sont les semaines sans que les médias canadiens ou internationaux ne parlent d'une quelconque manifestation. Comme il a été possible de la voir avec la grève étudiante du printemps dernier, les jeunes (dans ce cas-ci les Y et, dans une moindre mesure, les X) sont plus « politisés » que le veut la croyance populaire. Cette prise de position se manifeste tant par des actions populaires (contre la mondialisation, la guerre en Irak...) que par des implications directes (par exemple à travers des projets bénévoles). Au cours des dernières années, il a été possible de remarquer la création d'une structure sociale axée sur la participation active des jeunes aux différentes problématiques, et ce, tant au niveau national qu'international. En février 2000, à l'occasion du sommet du Québec et de la jeunesse, un nombre important d'organismes de jeunes étaient présents à cette occasion.

Selon Gauthier et Gravel (2004), cette nouvelle dynamique est en lien avec la facilité de voyager qu'ont aujourd'hui les jeunes. En 2002, certaines sources estimaient à 50% le nombre de jeunes ayant quitté, non seulement leur région, mais aussi leur pays. « Les jeunes sont les champions des formes contemporaines de nomadisme, ce qui leur confère une sensibilité internationale que toutes les générations précédentes n'ont pas eue » (Gauthier et Gravel 2004). De plus, le développement des médias, qui offre une couverture de plus en plus large des problèmes internationaux aurait aussi eu pour effet de sensibiliser davantage cette génération.

Conclusion

Comme mentionné précédemment, cette analyse avait pour objectif de dégager les grandes tendances, démographiques, économiques et sociales, en ce qui concerne les générations X et Y. À la lumière des éléments exposés dans cette étude, qu'est-il possible de conclure? De manière générale, nous pouvons affirmer que les X et les Y sont assez différents de leurs prédécesseurs, les baby boomers. Non seulement des différences sont perceptibles au niveau du passé de ces générations, mais leurs comportements actuels sont eux aussi distincts : moins d'enfants, recours fréquent à l'avortement, scolarisation

plus élevée... Bref, les X et les Y ont emprunté des chemins différents des boomers. De plus, le contexte socioéconomique dans lequel les X et les Y ont évolué est lui aussi assez différent. Des récessions au moment de leur entrée sur le marché du travail et la montée du travail autonome ont contribué à des conditions d'emploi moins favorables.

Que peuvent espérer ces générations pour le futur ? Malheureusement, il est difficile de répondre à cette question. Toutefois, les éléments exposés ici laissent supposer que le parcours des X continuera à être sinueux. À l'opposé, il est possible de croire que celui des Y pourrait être plus paisible. Toutefois, une fois encore, seul l'avenir pourra confirmer ces appréhensions.

Bibliographie

- Beaujot, Roderic. 2004. « Tendances contemporaines de la famille » *Institut Vanier de la famille*. En ligne. http://ww.vifamily.ca/library/cft/delayed_life_fr.pdf .
- Beaupré, Pascale et Céline Le Bourdais. 2001. « Le départ des enfants du foyer parental au Canada » *Cahier québécois de démographie* Vol 30 (1) p. 29-62.
- Boyd, Monica et Doug Norris. 1999. « Continuer de vivre chez ses parents ». *Tendances sociales canadiennes- Statistique Canada*.
- Charest, Diane et Raymonde Villeneuve. 2002. « Jeunes filles enceintes et mères adolescentes. Un portrait statistique », Québec. Ministère de l'éducation.
- Cheung, Edward. 1995. *Baby-Boomers, Generation X and Social Cycles*. Toronto : Longwave Press. 119 pages.
- Doray Amélie. 2000. *La jeunesse comme espace de tri. L'évolution des modes de vie des jeunes au Canada de 1981 à 1998*. Mémoire de maîtrise. Département de sociologie. Université de Montréal. 145 pages.
- Duchesne (a), Louis. 1997. « La structure par âge et par sexe » chap. 1 dans Hervé Gauthier et al. *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie Volume1*, Ste-Foy : Bureau de la statistique du Québec, p. 23-34.
- Duchesne (b), Louis. 1997. « La situation familiale » chap. 2 dans Hervé Gauthier et al. *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie Volume1*, Ste-Foy : Bureau de la statistique du Québec, p. 35-59.
- Dufour, Thomas « Combien les Canadiens ont-ils épargné en vue de la retraite? » dans Programmes de revenu de retraite au Canada : un aperçu statistique (1990-2000).
- Foot, David. 1996. « Entre le boom et l'écho ». Montréal, Boréal. 307 pages
- Fortin, Pierre. 2002. « Génération XX et XY » *L'Actualité* Vol. 27 (9).
- Gauthier, Madeleine et Pierre-Luc Gravel. 2004. « Les nouvelles formes d'engagement de la jeunesse québécoise » dans L'Annuaire du Québec.
- Institut de la statistique du Québec. 2004. « La situation démographique au Québec. Bilan 2004 : La diffusion des naissances hors mariage »
- Institut de la statistique du Québec. 2005. « Les régimes complémentaires de retraite :concept et données générales ».

- Jean, Sylvie. 1997. « Le revenu » chap. 5 dans Hervé Gauthier et al. *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie Volume 1*, Ste-Foy : Bureau de la statistique du Québec, p. 125-163.
- Langis, George. 2004. « Les sources de revenu » chap. 5 dans Hervé Gauthier et al., *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain (Volume 1)*, Ste-Foy : Institut de la statistique du Québec, p. 225-282.
- Lespérance, André et al., 2001. « Scolarisation et diplomation » chap. 7 dans « Portrait social du Québec. Données et analyses » Institut de la statistique du Québec, p. 173-203.
- Martel, Laurent, Jacques Légaré et Alexandre Genest. 1999. « Quel mode de vie pour les parents vieillissants des Baby-Boomers? » dans *Succession des cohortes et conséquences du vieillissement de la population, une analyse et une revue internationales*. Statistique Canada.
- Martel, Laurent. 2000. « Génération et vieillissement de l'électorat au Québec entre 1951 et 2041 : deux visions d'un même phénomène » dans *Cahier des annales de démographie historique. De l'usage des seuils - Structure par âge et âges de la vie no 2*, sous la direction de Alain Bideau, Patrice Bourdelais et Jacques Légaré. Paris : Société de démographie historique, p. 171-194.
- Palementa, Boris. 2001. « Qui cotise à une REER ? Un nouvel examen » Statistique Canada. *Perspective* Automne 2001, p. 7-13.
- Pronovost, Gilles et Chantal Royer. 2004. « Les valeurs des jeunes : identité, famille, école, travail » dans *L'Annuaire du Québec*.
- Ricard, François. 1992. *La génération lyrique : essai sur la vie et l'œuvre des premiers-nés du baby-boom*. Éditions Boréal. 280 pages
- Roy, Gille. 1997. *Diagnostic sur le travail autonome : version synthèse*. Société de développement de la main-d'œuvre. 81 pages.
- Vultur, Mircea. 2003. « Le chômage de jeunes au Québec et au Canada. Tendances et caractéristiques ». *Relations industrielles* vol 58 no 2, p. 232- 257.

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
(2004)		
No. 114:	The Politics of Protest Avoidance: Policy Windows, Labor Mobilization, and Pension Reform in France	D. Béland P. Marnier
No. 115:	The Impact of Differential Cost Sharing of Non-Steroidal Anti-Inflammatory Agents on the Use and Costs of Analgesic Drugs	P.V. Grootendorst J.K. Marshall A.M. Holbrook L.R. Dolovich B.J. O'Brien A.R. Levy
No. 116:	The Wealth of Mexican Americans	D.A. Cobb-Clark V. Hildebrand
No. 117:	Precautionary Wealth and Portfolio Allocation: Evidence from Canadian Microdata	S. Alan
No. 118:	Financial Planning for Later Life: Subjective Understandings of Catalysts and Constraints	C.L. Kemp C.J. Rosenthal M. Denton
No. 119:	The Effect of Health Changes and Long-term Health on the Work Activity of Older Canadians	D. Wing Han Au T.F. Crossley M. Schellhorn
No. 120:	Pension Reform and Financial Investment in the United States and Canada	D. Béland
No. 121:	Exploring the Returns to Scale in Food Preparation (Baking Penny Buns at Home)	T.F. Crossley Y. Lu
No. 122:	Life-cycle Asset Accumulation and Allocation in Canada	K. Milligan
No. 123:	Healthy Aging at Older Ages: Are Income and Education Important?	N.J. Buckley F.T. Denton A.L. Robb B.G. Spencer
(2005)		
No. 124:	Exploring the Use of a Nonparametrically Generated Instrumental Variable in the Estimation of a Linear Parametric Equation	F.T. Denton
No. 125:	Borrowing Constraints, The Cost of Precautionary Saving, and Unemployment Insurance	T.F. Crossley H.W. Low

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
No. 126:	Entry Costs and Stock Market Participation Over the Life Cycle	S. Alan
No. 127:	Income Inequality and Self-Rated Health Status: Evidence from the European Community Household Panel	V. Hildebrand P. Van Kerm
No. 128:	Where Have All The Home Care Workers Gone?	M. Denton I.U. Zeytinoglu S. Davies D. Hunter
No. 129:	Survey Results of the New Health Care Worker Study: Implications of Changing Employment Patterns	I.U. Zeytinoglu M. Denton S. Davies A. Baumann J. Blythe A. Higgins
No. 130:	Does One Size Fit All? The CPI and Canadian Seniors	M. Brzozowski
No. 131:	Unexploited Connections Between Intra- and Inter-temporal Allocation	T.F. Crossley H.W. Low
No. 132:	Grandparents Raising Grandchildren in Canada: A Profile of Skipped Generation Families	E. Fuller-Thomson
No. 133:	Measurement Errors in Recall Food Expenditure Data	N. Ahmed M. Brzozowski T.F. Crossley
No. 134:	The Effect of Health Changes and Long-term Health on the Work Activity of Older Canadians	D.W.H. Au T. F. Crossley M.. Schellhorn
No. 135:	Population Aging and the Macroeconomy: Explorations in the Use of Immigration as an Instrument of Control	F. T. Denton B. G. Spencer
No. 136:	Users and Suppliers of Physician Services: A Tale of Two Populations	F.T. Denton A. Gafni B.G. Spencer
No. 137:	MEDS-D USERS' MANUAL	F.T. Denton C.H. Feaver B.G.. Spencer

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
No. 138:	MEDS-E USERS' MANUAL	F.T. Denton C.H. Feaver B.G. Spencer
No. 139:	Socioeconomic Influences on the Health of Older Canadians: Estimates Based on Two Longitudinal Surveys (Revised Version of No. 112)	N.J. Buckley F.T. Denton A.L. Robb B.G. Spencer
No. 140:	Developing New Strategies to Support Future Caregivers of the Aged in Canada: Projections of Need and their Policy Implications	J. Keefe J. Légaré Y. Carrière
No. 141:	Les Premiers Baby-Boomers Québécois font-ils une Meilleure Préparation Financière à la Retraite que leurs Parents? Revenu, Patrimoine, Protection en Matière de Pensions et Facteurs Démographiques	L. Mo J. Légaré
No. 142:	Welfare Restructuring without Partisan Cooperation: The Role of Party Collusion in Blame Avoidance	M. Hering
No. 143:	Ethnicity and Health: An Analysis of Physical Health Differences across Twenty-one Ethnocultural Groups in Canada	S. Prus Z. Lin
No. 144:	The Health Behaviours of Immigrants and Native-Born People in Canada	J.T. McDonald
No. 145:	Ethnicity, Immigration and Cancer Screening: Evidence for Canadian Women	J.T. McDonald S. Kennedy
No. 146:	Population Aging in Canada: Software for Exploring the Implications for the Labour Force and the Productive Capacity of the Economy	F.T. Denton C.H. Feaver B.G. Spencer
(2006)		
No. 147:	The Portfolio Choices of Hispanic Couples	D.A. Cobb-Clark V.A. Hildebrand
No. 148:	Inter-provincial Migration of Income among Canada's Older Population:1996-2001	K.B. Newbold
No. 149:	Joint Taxation and the Labour Supply of Married Women: Evidence from the Canadian Tax Reform of 1988	T.F. Crossley S.H. Jeon
No. 150:	What Ownership Society? Debating Housing and Social Security Reform in the United States	D. Béland

SEDAP RESEARCH PAPERS: Recent Releases

Number	Title	Author(s)
No. 151:	Home Cooking, Food Consumption and Food Production among the Unemployed and Retired Households	M. Brzozowski Y. Lu
No. 152:	The Long-Run Cost of Job Loss as Measured by Consumption Changes	M. Browning T.F. Crossley
No. 153:	Do the Rich Save More in Canada?	S. Alan K. Atalay T.F. Crossley
No. 154:	Income Inequality over the Later-life Course: A Comparative Analysis of Seven OECD Countries	R.L. Brown S.G. Prus
No. 155:	The Social Cost-of-Living: Welfare Foundations and Estimation	T.F. Crossley K. Pendakur
No. 156:	The Top Shares of Older Earners in Canada	M.R. Veall
No. 157:	Le soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie: jusqu'où les baby-boomers pourront-ils compter sur leur famille pour répondre à leurs besoins ?	J. Légaré C. Alix Y. Carrière J. Keefe
No. 158:	Les générations X et Y du Québec, vraiment différentes des précédentes ?	J. Légaré P.O. Ménard